

CABINET SELLI & VINE

Avocats associés près de la Cour d'Appel d'Aix-en-Provence
5, cours des Arts et Métiers - 13100 AIX-EN-PROVENCE
Tél. : 04.42.26.38.12 – E-mail : selli-vine.avocat@orange.fr

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

D'UNE MAISON A USAGE D'HABITATION de 129,54 m²

élevée d'un étage sur rez-de-chaussée

avec piscine, abri de jardin en dur, barbecue et terrain autour,

Sise à MARTIGUES (13500), Le Val des Pins - 27, rue Bel Air,
Cadastrée section EL n°247 lieudit 27 LDT Val des Pins pour 13 a 52 ca.

MISE A PRIX : 84.000 EUROS (quatre-vingt-quatre mille euros)

**Visite sur place en présence de la SCP P. BRUGUIERE - F. MASCRET -
S. FORNELLI - S. SAGLIETTI, Huissiers de Justice associés à MARSEILLE,
le Lundi 28 Septembre 2020 de 14 h 30 à 15 h 30**

L'ADJUDICATION EST FIXEE LE LUNDI 12 OCTOBRE 2020 A 9 HEURES du matin
par-devant le Juge de l'Exécution du **Tribunal Judiciaire d'Aix-en-Provence,**
Palais de Justice, quartier Jas de Bouffan, impasse des Frères-Pratési,
13090 AIX-EN-PROVENCE.

DESIGNATION DES BIENS

MIS EN VENTE :

D'après le titre de propriété :

Sis à MARTIGUES 13500 (Bouches-du-Rhône),
27, rue Bel Air,

Une maison à usage d'habitation élevée d'un
étage sur rez-de-chaussée composée :

- **Au rez-de-chaussée** : d'un garage, d'un stu-
dio avec salle d'eau,

- **Au premier étage** : d'un séjour, d'un salon, de
deux chambres, salle de bains,

Avec piscine, abri de jardin en dur, barbecue et
terrain autour,

Cadastrée section EL n°247, lieudit 27 LDT Val
des Pins, pour 13 a 52 ca,

Et les 1.352/33.107èmes à titre indivis des voies et
aires de jeux cadastrées :

- section EL n°205 lieudit Le Paty Est pour 32 ca,

- section EL n°258 lieudit Le Paty Est pour 1 a 97 ca,

- section EL n°259 lieudit Le Paty Est pour 48 a 37
ca.

Constituant le lot numéro VINGT-SEPT (27) du
groupe d'habitations dénommé « LE VAL DES
PINS ».

D'après le procès-verbal de description :

Me MASCRET, Huissier de Justice associé à

Marseille a établi le 9 octobre 2018 un procès-verbal descriptif, annexé au cahier des conditions de vente, aux termes duquel il apparaît qu'il s'agit d'une maison élevée d'un étage sur rez-de-chaussée avec studio indépendant, implantée sur un terrain clos comprenant une piscine.

Le 1^{er} niveau de la maison se compose d'une entrée distribuant une cuisine, un séjour, deux chambres, une pièce d'eau et un WC.

L'étage est composé de 4 pièces sous toiture.

Le rez-de-chaussée comprend un studio indépendant composé d'une part d'un séjour/cuisine, d'une pièce d'eau/WC et d'une chambre, et d'autre part d'un petit garage.

Le rez-de-chaussée est occupé à titre gracieux par la mère du débiteur.

Le premier étage est occupé par le débiteur.

Le certificat de mesurage établi par Monsieur NASRATY stipule une surface loi Carrez de 129,54 m².

PROCEDURE :

La présente vente est poursuivie à LA REQUETE DE :

La société dénommée **CREDIT LYONNAIS**, société anonyme au capital de 1.847.860.375,00 € dont le siège est à LYON (69002), 18, rue de la République et le siège central à PARIS (75002), 19, boulevard des Italiens, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Lyon sous le n° B 954 509 741,

Agissant par son mandataire,

La société dénommée **CREDIT LOGEMENT**, société anonyme au capital de 1.253.974.758,25 €, identifiée au répertoire des entreprises et de leur

établissement sous le numéro SIREN 302 493 275 RCS Paris, dont le siège social se trouve 50, boulevard de Sébastopol, 75003 PARIS agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux domiciliés en cette qualité audit siège,

CREANCIER POURSUIVANT

Ayant pour **Avocat postulant Maître Julien SELLI**, Avocat au Barreau d'AIX-EN-PROVENCE, y demeurant 5, cours des Arts et Métiers, 13100 AIX-EN-PROVENCE,

Et pour **Avocat plaidant Maître Nicolas SIROUNIAN**, Avocat au Barreau d'AIX-EN-PROVENCE, y demeurant 23, cours Mirabeau (13100) – Tél. : 04.13.24.13.63 – Fax : 04.96.10.11.12.

Etant précisé que les enchères ne sont recevables que si elles sont portées par un Avocat inscrit au barreau d'AIX-EN-PROVENCE muni d'un chèque de banque de 10 % de la mise à prix établi à l'ordre de la CARPA ou d'une caution bancaire de même montant, sans que cette garantie puisse être inférieure à 3.000 euros.

Pour de plus amples renseignements :

- s'adresser à **Maître Julien SELLI**, avocat au Barreau d'AIX-EN-PROVENCE, 5, cours des Arts et Métiers, (13100), Tél. : 04.42.26.38.12 - E-mail : **selli-vine.avocat@orange.fr**

- Au cabinet de **Maître Nicolas SIROUNIAN, SELARL PROVANSAL AVOCATS ASSOCIÉS**, 43/45, rue Breteuil, 13006 MARSEILLE – Tél. : 04.13.24.13.63 – **f.hoffmann@pdgconseils.com** ou sur le site internet de son cabinet **http://www.provansal.eu**

Fait à Marseille, le 27 août 2020